

## VERQUIN

**Inscriptions à l'école communale** ► Jusqu'au 18 février. Pour inscrire les enfants : remplir le dossier disponible à la mairie ou téléchargeable sur [www.ville-verquin.fr](http://www.ville-verquin.fr). À déposer à la mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Renseignements auprès du service enfance jeunesse animation, ☎ 03 21 57 64 65.